



NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES
CARAÏBES - CEPALC



CENTRE DES NATIONS UNIES POUR
LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
(Habitat)

Distr.
GÉNÉRALE

LC/G.2115(CONF.88/2)
10 octobre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes
préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de
l'application du Programme pour l'habitat

Santiago du Chili, 25- 27 octobre 2000



ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- A. HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE
- B. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

A. HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

La Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat est tenue en vertu des dispositions du paragraphe 12 de la résolution 53/180 de l'Assemblée générale des Nations Unies, selon lesquelles l'Assemblée invite les commissions régionales, dans le cadre de leur mandat et en coopération avec les organisations intergouvernementales et les banques régionales, à envisager de convoquer des réunions de haut niveau pour examiner les progrès réalisés dans l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et à rendre compte des résultats de cet examen au Conseil économique et social.

L'objectif de cette réunion régionale est donc de dresser le bilan de la mise en oeuvre des accords issus de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), de passer en revue les mesures adoptées dans les différents pays, promouvoir la coopération régionale et sous-régionale et formuler des recommandations aux gouvernements de la région afin qu'ils mettent ces accords en pratique, ainsi que d'offrir une instance d'échange de données d'information de façon à faciliter la coordination et le soutien mutuel en vue de la réalisation des objectifs d'amélioration de l'habitat dans la région.* La Conférence servira donc de réunion préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat, qui aura lieu au siège des Nations Unies à New York, en juin 2001.

B. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

1. Élection du Bureau

La Conférence régionale élira un Bureau composé d'un président, de deux ou plusieurs vice-présidents et d'un rapporteur afin de présider les débats. Il est proposé que la composition du Bureau soit étudiée lors de la réunion des chefs de délégation qui aura lieu le 25 octobre.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

La Conférence régionale sera saisie, en vue de son adoption ou modification, de l'ordre du jour provisoire ci-après :

* La réunion régionale pour l'Amérique Latine et les Caraïbes préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) a été tenue à Santiago du Chili, du 13 au 17 novembre 1995 et a approuvé le plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les établissements humains.



900053701 - BIBLIOTECA CEPAL

1. Élection du Bureau
 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire
 3. Présentation du document "De l'urbanisation accélérée à la consolidation des établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes: l'espace régional"
 4. Présentation des rapports du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
 5. Présentation des rapports nationaux sur la mise en oeuvre des recommandations du Programme pour l'habitat
 6. Panels consacrés aux campagnes mondiales du Programme pour l'habitat
 - Bonne gouvernance urbaine
 - Sécurité d'occupation
 7. Questions diverses
 8. Examen et adoption des accords de la Conférence
3. Présentation du document "De l'urbanisation accélérée à la consolidation des établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes: l'espace régional"

Document de travail

- De l'urbanisation accélérée à la consolidation des établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes: un espace régional

A titre de contribution aux débats de la Conférence régionale, le secrétariat de la CEPALC a préparé un document où sont passés en revue divers aspects de la situation territoriale, urbaine et de logement en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de cerner les principaux défis que rencontre la région pour consolider l'espace régional en tant que domaine de rencontre et de complémentarité des intérêts et des efforts nationaux et locaux en matière d'établissements humains. Il s'agit, en premier lieu, d'analyser l'évolution récente de l'urbanisation dans le continent, qui a été et reste encore un puissant facteur d'aménagement de l'espace régional, puis d'étudier la façon dont les processus sociaux se manifestent au niveau du territoire, et ensuite réviser les tâches devant être menées à bien pour que celui-ci se transforme en un espace effectif d'intégration sociale. L'accent est ensuite mis sur l'importance actuelle des forces économiques dans la formation de l'espace régional et les enjeux que représente une conduite plus équilibrée de ces processus dans l'avenir proche. D'autre part, un éclairage centré sur l'environnement permet de faire ressortir les aspects qui, en particulier dans les villes, doivent être résolus au plus tôt afin d'améliorer la qualité de vie de la population. La nécessité de promouvoir l'exercice de la citoyenneté dans un continent où se fortifie la vocation démocratique se traduit par le besoin de mener à bien de nouvelles tâches à l'échelon de l'espace régional.

L'approche multidimensionnelle proposée dans le document pour aborder le thème de l'espace régional permet d'entrevoir l'énorme potentiel que présente dans ce domaine pour contribuer à un développement effectif et équilibré de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pour développer ce potentiel, les politiques en matière d'habitat doivent concilier et intégrer les enjeux multiples qui dérivent des différentes perspectives selon lesquelles est abordé ici l'espace régional, et articuler des actions communes permettant de conjuguer les efforts nécessaires à sa construction. Le document s'achève donc par des propositions de mesures qui pourraient être adoptées en commun par les pays en vue de consolider l'espace régional.

4. Présentation des rapports du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

Le Centre des Nations Unies pour les établissements humains a élaboré un document de référence intitulé "Examen de la aplicación del Programa de Hábitat en América Latina y el Caribe". Ce document qui illustre les conditions et les tendances en matière d'établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes contient une synthèse des rapports nationaux, des indicateurs qui mesurent le degré d'accomplissement dans la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et des meilleures pratiques dans la gestion des établissements humains, sur la base de statistiques et d'autres sources disponibles.

5. Présentation des rapports nationaux sur la mise en oeuvre des recommandations du Programme pour l'habitat

L'un des principaux objectifs de la Conférence est de mener un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et de susciter un échange de données d'expérience. On espère donc que tous les pays, tout en participant au débat général sur le document présenté par le secrétariat, rendent compte des progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).

6. Panels consacrés aux campagnes mondiales du Programme pour l'habitat

- Bonne gouvernance urbaine
- Sécurité d'occupation

Afin d'enrichir les débats intergouvernementaux, deux panels seront organisés sur les thèmes des deux campagnes qui constituent les principaux axes de suivi et de mise en oeuvre du Programme pour l'habitat. Le but de la campagne mondiale sur la bonne gouvernance urbaine est de faire de la Ville inclusive et participative une réalité. La campagne mondiale sur la sécurité d'occupation a pour objectif fondamental de favoriser, moyennant la régularisation de l'occupation du logement et du terrain, l'intégration des citoyens les plus pauvres au développement des villes et la plénitude de l'exercice de leurs droits. Ces deux campagnes comporteront un volet spécifique sur la réalité de l'Amérique latine et des Caraïbes, pendant au moins une décennie.

Ces deux panels seront composés d'experts de haut niveau ainsi que de représentants d'organisations et d'institutions spécialisées internationales, régionales et locales.

7. Questions diverses

Dans le cadre de ce point, la conférence pourra aborder d'autres sujets que les délégués estimeront pertinents.

8. Examen et adoption des accords de la Conférence

A l'issue de la Conférence, les participants adopteront un document succinct décrivant les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) en vue d'en informer le Conseil économique et social. Ce document inclura également les accords adoptés par les gouvernements de la région en fonction de l'évaluation de la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et sera présenté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat, prévue pour juin 2001.

Annexe

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents de la CEPALC:

- *Equidad, desarrollo y ciudadanía* (LC/G.2071/Rev.1-P)
- Plan de Acción Regional de América Latina y el Caribe sobre Asentamientos Humanos (LC/G.1912)
- Report on the implementation of the Habitat Agenda in Barbados, Jamaica, Trinidad and Tobago, Saint Lucia, Saint Vincent and the Grenadines and Saint Kitts and Nevis (DDR/1)
- *Consensos urbanos: aportes del Plan de Acción Regional de América Latina y el Caribe sobre Asentamientos Humanos*, serie Medio ambiente y desarrollo, N° 21 (LC/L.1330-P)
- *Políticas de viviendas de interés social orientadas al mercado: experiencias recientes con subsidios a la demanda en Chile, Costa Rica y Colombia*, serie Financiamiento del desarrollo, N° 96 (LC/L.1382-P)
- *Perfil de déficit y políticas de vivienda de interés social: situación de algunos países de la región en los noventa*, serie Financiamiento del desarrollo, N° 103 (LC/L.1471-P)
- *Servicios urbanos y equidad en América Latina: un panorama con base en algunos casos*, serie Medio ambiente y desarrollo, N° 26 (LC/L.1320-P)
- *Pobreza en América Latina: nuevos escenarios y desafíos de políticas para el hábitat urbano*, serie Medio ambiente y desarrollo, N° 27 (LC/L.1429-P)
- *Informalidad y segregación urbana en América Latina: una aproximación*, serie Medio ambiente y desarrollo, N° 28 (LC/L.1430-P)
- Algunos conceptos básicos sobre las causas y soluciones del problema de la congestión de tránsito (LC/R.2004)

Documents du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat):

- Examen de la aplicación del Programa de Hábitat en América Latina y el Caribe (DDR/2)
- Hipótesis de trabajo para una estrategia regional de la Campaña Mundial de Seguridad en la Tenencia de la Vivienda (DDR/3)
- Campaña Mundial de Gobernabilidad Urbana: "Por una ciudad integradora y participativa" (DDR/4)
- Buena gestión pública: un marco normativo (HS/C/PC.1/CRP.6)
- Seguridad de la tenencia: un marco normativo (HS/C/PC.1/CRP.8)

INDEX

1950-1951

1. Introduction
2. The first year
3. The second year
4. The third year
5. The fourth year
6. The fifth year
7. The sixth year
8. The seventh year
9. The eighth year
10. The ninth year
11. The tenth year
12. The eleventh year
13. The twelfth year
14. The thirteenth year
15. The fourteenth year
16. The fifteenth year
17. The sixteenth year
18. The seventeenth year
19. The eighteenth year
20. The nineteenth year
21. The twentieth year
22. The twenty-first year
23. The twenty-second year
24. The twenty-third year
25. The twenty-fourth year
26. The twenty-fifth year
27. The twenty-sixth year
28. The twenty-seventh year
29. The twenty-eighth year
30. The twenty-ninth year
31. The thirtieth year
32. The thirty-first year
33. The thirty-second year
34. The thirty-third year
35. The thirty-fourth year
36. The thirty-fifth year
37. The thirty-sixth year
38. The thirty-seventh year
39. The thirty-eighth year
40. The thirty-ninth year
41. The fortieth year
42. The forty-first year
43. The forty-second year
44. The forty-third year
45. The forty-fourth year
46. The forty-fifth year
47. The forty-sixth year
48. The forty-seventh year
49. The forty-eighth year
50. The forty-ninth year
51. The fiftieth year

APPENDIX

1. The first appendix
2. The second appendix
3. The third appendix
4. The fourth appendix
5. The fifth appendix
6. The sixth appendix
7. The seventh appendix
8. The eighth appendix
9. The ninth appendix
10. The tenth appendix
11. The eleventh appendix
12. The twelfth appendix
13. The thirteenth appendix
14. The fourteenth appendix
15. The fifteenth appendix
16. The sixteenth appendix
17. The seventeenth appendix
18. The eighteenth appendix
19. The nineteenth appendix
20. The twentieth appendix
21. The twenty-first appendix
22. The twenty-second appendix
23. The twenty-third appendix
24. The twenty-fourth appendix
25. The twenty-fifth appendix
26. The twenty-sixth appendix
27. The twenty-seventh appendix
28. The twenty-eighth appendix
29. The twenty-ninth appendix
30. The thirtieth appendix
31. The thirty-first appendix
32. The thirty-second appendix
33. The thirty-third appendix
34. The thirty-fourth appendix
35. The thirty-fifth appendix
36. The thirty-sixth appendix
37. The thirty-seventh appendix
38. The thirty-eighth appendix
39. The thirty-ninth appendix
40. The fortieth appendix
41. The forty-first appendix
42. The forty-second appendix
43. The forty-third appendix
44. The forty-fourth appendix
45. The forty-fifth appendix
46. The forty-sixth appendix
47. The forty-seventh appendix
48. The forty-eighth appendix
49. The forty-ninth appendix
50. The fiftieth appendix